



Comité Technique Local Val d'Oise du 21 septembre 2015

Compte-rendu des représentants CGT

Présents CGT : Myriam Lebkiti, Zahia Abdeddaim, Lam Son Pham, Christophe Flaux, Barbara Gehan, Véronique Bouby

ORDRE DU JOUR :

- fusion des Trésoreries de Viarmes et Luzarches (pour avis)
- transfert des trésoreries de Beauchamp Taverny et Saint Leu Franconville au CFIP d'Ermont (pour avis)
- transfert de la gestion de l'hôpital « Le Parc » de la trésorerie de Beauchamp Taverny à la trésorerie d'Eaubonne (pour avis)
- fusion des SIE d'Argenteuil Ville et Extérieur (pour avis)
- fusion des SIE de Garges Ouest et Est (pour avis)
- transfert du service de publicité foncière d'Ermont au CFIP de Saint-Leu-la-Forêt (pour avis)
- fermeture de la trésorerie d'Argenteuil OPHLM
- désignation des trésoreries en charge des nouveaux EPCI définis par le schéma régional de coopération intercommunal (SRCI) d'Ile-de-France (pour avis)
- point sur la mise en place des brigades d'Ermont et le transfert de la gestion des successions aux pôles enregistrement de Cergy et Ermont
- document de synthèse annuel (pour information)
- questions diverses

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES RESTRUCTURATIONS/FERMETURES

A l'occasion de ces restructurations, la direction départementale des Finances Publiques du Val d'Oise communique en les termes suivants :

1) « *L'objectif de ces restructurations n'est pas de supprimer des emplois* »

Pour la CGT, ces mots cachent une réalité bien amère : la DDFIP du Val d'Oise a perdu en moins de 10 ans environ $\frac{1}{4}$ de ses effectifs, par coupes de quelques dizaines tous les ans (suppressions et vacances d'emplois comprises). C'est énorme ! Pire, ces restructurations sont une conséquence des suppressions d'emplois : à force de les démunir en personnels, le fonctionnement quotidien de certains services était devenu quasi-impossible, ne serait que pour établir des plannings de travail. On voit bien ici le double langage de la direction.

2) « *Le regroupement de petites entités permettra de résoudre bien des problèmes* »

Pour la CGT, il est évident que le fait d'être dans une structure plus étoffée rend moins prégnant les problèmes de plannings au sein d'un service. Mais il est évident également que ce bol d'air risque d'être de courte durée pour les agents : la direction puisera dans ces services les suppressions d'emplois de demain (déjà pour 2016, 2548 suppressions d'emplois aux Finances sont votées pour 2016). La direction ne résout rien !

3) « *Le terme de fermetures de trésoreries est abusif car il s'agit en fait de transferts de services* »

Pour la CGT, la direction ne trompe personne avec ce vocabulaire : il s'agit bien de fermetures, et s'il y a transfert, c'est dans des services existant déjà (il n'y a pas création de nouvelles structures). A Viarmes, à Beauchamp, à Franconville (transférées à Luzarches et Ermont : lire les détails plus bas), la proximité de ces trésoreries sera confisquée à la population de ces communes, pénalisant, outre

les agents des communes et des régies, les habitants les plus défavorisés et les plus modestes (personnes ayant des incidents de paiements, illettrés, handicapés ne disposant pas de voiture, personnes âgées : ils devront se déplacer à Luzarches ou à Ermont. La direction ne fait pas grand cas de ces personnes !)

4) « nous restructurons dans le cadre du dialogue social car les représentants du personnel sont concertés »

Pour la CGT, il ne suffit pas de réunir les Comités Techniques et CHSCT compétents en la matière, encore faut-il que les représentants du personnel ne soient pas mis devant le fait accompli des décisions de la direction et qu'il ne reste plus qu'à discuter des modalités de mise en application. Les apparences et la légalité sont sauves, mais le respect de l'avis des personnels ne l'est pas. La preuve, le fait que nous votions CONTRE une fermeture de trésorerie n'a aucune influence sur le cours des événements. La direction ne comprend pas quand on lui explique car sa seule réponse, c'est : « il n'y a pas d'argent, c'est la crise... »

Pour la CGT : « de l'argent, il y en a, dans les caisses du patronat ! »

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE VIARMES

Compte-rendu des représentants CGT au Comité Technique Local du 21 septembre 2015

Le directeur a insisté pour qualifier cette opération de déménagement de services de Viarmes à Luzarches et non de fermeture, ce terme lui semblant abusif.

Pour la CGT, c'est bien un service de proximité qui disparaîtra pour les usagers de Viarmes et des alentours. Même si Luzarches est une commune proche, il s'agit bien d'une fermeture définitive, le directeur ne persuadera personne du contraire.

La date visée est bien le 1^{er} janvier 2016.

Un CHSCT sera consulté sur le projet le 19 novembre 2015.

Le directeur nous a indiqué que le poste de Luzarches serait pérennisé en tant que trésorerie dans les années à venir, mais pas forcément sous son aspect mixte (il est prévu un développement dans les années prochaines de la ligne de TGV Picardie, qui provoquera un afflux d'habitants estimé à 30 000 personnes dans l'Est du Val d'Oise. Un projet d'extension des services de la DDFIP 95 dans ce secteur sera alors étudié. La perspective d'un futur CFIP complet à Louvres a déjà été abordée par le directeur en CTL). En tout état de cause, selon le directeur, « Luzarches ne peut que prospérer sur le plan SPL »... donc, selon la CGT, péricliter sur le plan Recouvrement Impôts !

Aspect ressources humaines :

L'emploi de A+ de Viarmes est requalifié en A au profit de la trésorerie de Luzarches. Il n'y a donc pas de suppression d'emplois (les emplois de Viarmes : 4 B et 1 C seront ajoutés aux 2 B et 2 C de Luzarches, ce qui dimensionnera l'effectif total du poste à 1 A, 6 B et 3 C). Une collègue du futur SPL fusionné de Luzarches a obtenu un concours et est partie en formation, mais la direction nous a indiqué avoir pourvu à son remplacement lors de la dernière CAP Locale.

Concernant la future affectation des agents de Viarmes, ils ont la garantie de rejoindre Luzarches s'ils le souhaitent (priorité de mutation sur le lieu de transfert de la mission). Mais, si un ou plusieurs agents ne souhaitent pas rejoindre Luzarches, ils pourront être détachés sur une des communes de la RAN de Garges au sein de leur mission Gestion Publique en fonction de leurs souhaits et des nécessités de service. La fin de ce détachement sera ensuite opérée au mouvement de mutations locales suivant (sans priorité). Mais si l'agent concerné n'obtient pas en mutation le poste sur lequel il a été détaché, il sera mis à la disposition (ALD) dans sa RAN/mission/structure. Les souhaits des agents seront recensés prochainement par la direction. La CGT sera vigilante lors des CAPL correspondantes sur ce sujet.

Concernant la rémunération, si la situation est laissée en l'état, les agents transférés à Luzarches subiront une perte de revenu puisque l'indemnité de résidence, qui est de 3 % à Viarmes, n'est que

de 1 % à Luzarches. Pour la CGT, les agents, qui n'ont pas demandé à être transférés, mais qui vont l'être quand même, ne doivent subir aucune perte de revenu, d'ailleurs, c'est ce qui est prévu par la garantie de maintien à rémunération. Mais pour la direction, l'indemnité de résidence ne serait pas incluse dans cette garantie car ne constituerait pas un élément de la rémunération ! Nous avons demandé que la garantie de maintien à rémunération soit globale et intègre l'indemnité de résidence. La direction nous a répondu avoir saisi la DGFIP de cette question. Nous faisons remonter cette revendication au syndicat national. Affaire à suivre, donc.

Concernant la prime de restructuration, les agents de la future ex-trésorerie de Viarmes pourront en bénéficier aux conditions suivantes :

- être affecté dans un service touché par une opération de restructuration (c'est le cas)
- que cette réorganisation rende plus difficile la situation personnelle de l'agent en termes de distance domicile/lieu de travail avant/après réorganisation. En cas d'éloignement, l'agent perçoit cette prime dont le montant varie en fonction de la distance supplémentaire à parcourir et est versé en une seule fois. Pour la CGT, il faudrait aussi que cette prime prenne en compte le temps de trajet et pas seulement la distance.

Aspects immobiliers et logistiques :

Les locaux de Luzarches vont être agrandis par une ouverture au 1^{er} étage sur l'appartement de fonction adjacent (ajout de 53 m²). Coût du percement : 9000 € financés par des crédits de la DGFIP, de la préfecture ou de la DDFIP 95, on ne sait pas encore. Les travaux devraient avoir lieu le week-end. Le directeur a dit que les aménagements à faire étaient à l'étude (réduction du nombre de salles d'eau, aménagement des bureaux, agrandissement de l'espace cuisine, etc...). Ce logement de fonction est actuellement occupé par l'ancien chef de poste, qui devrait libérer les lieux au plus tard le 1^{er} novembre 2015.

Le rez-de-chaussée serait occupé par le service Recouvrement (+ 1 agent par rapport à l'effectif actuel) et le premier étage par le Service Public Local (SPL, dit aussi Communal ou Collectivités : 6 agents + l'adjointe). Le bureau du chef de poste ne bougera pas.

Un aménagement de l'accueil aux normes personnes à mobilité réduite est en projet (espace à gauche en entrant dans l'espace accueil).

Le nombre d'armoires à transférer de Viarmes s'élèverait à 8 et la surface nécessaire sera disponible. Les agents ne seront pas chargés du déménagement, qui sera confié à des professionnels. La seule logistique attendue des agents est le transfert de leurs affaires personnelles de bureau.

Aspects métier :

Le pôle Gestion Publique de la DDFIP 95, associé aux divisions SPL et Opérations de l'Etat, mettra au point un pas-à-pas et un planning des opérations de transferts. Les opérations de fin de gestion se dérouleront normalement, mais la direction indique que tout ce qui peut être fait avant le 31 décembre 2015 devra l'être.

Pour la CGT, il est évident que ces préconisations ne peuvent être réalisées que si les effectifs sont adaptés à la masse de travail. A l'impossible, nul n'est tenu !

Le service comptabilité de la DDFIP 95 se charge de la fermeture du compte Banque de France de la trésorerie de Viarmes. Un reroutage automatique des flux sera assuré pendant 6 mois vers le compte de la trésorerie de Luzarches.

Concernant les agents qui seraient empêchés de travailler pendant les opérations de transfert ou de déménagement, la CGT a demandé à la direction de leur permettre de rester chez eux en autorisation d'absence pendant cet empêchement. Le directeur a répondu qu'effectivement, les agents seront priés de rester chez eux pendant cette petite période, mais qu'il n'existe pas de règle en la matière, que cela sera décidé au cas par cas.

La CGT a voté contre cette opération dès lors que les fermetures de site mettent à mal le service public et qu'elles seront à l'avenir une source de suppressions d'emplois.

FERMETURES DES TRÉSORERIES DE BEAUCHAMP/TAVERNY ET SAINT-LEU/FRANCONVILLE

Compte-rendu des représentants CGT au Comité Technique Local du 21 septembre 2015

Ces trésoreries sont respectivement situées sur les communes de Beauchamp et Franconville.

A ce jour, elles ne comportent plus dans leurs locaux que les Services Public Locaux (SPL, dit aussi Communal ou Collectivités).

Le directeur insiste pour affirmer que ces services ne seraient pas fermés, mais transférées au CfiP d'Ermont, le terme de fermeture lui paraissant abusif. Pour la CGT, c'est bien un service de proximité qui disparaîtra pour les usagers de Beauchamp et de Franconville. Il s'agit donc bien de fermetures définitives, le directeur ne persuadera personne du contraire.

La direction envisage de créer sur Ermont un grand pôle spécialisé sur la gestion du Secteur Public Local.

Le transfert de Beauchamp et Franconville et se déroulera au cours du 1^{er} semestre 2016.

Tous les emplois sont donc transférés sur Ermont, sauf un emploi transféré sur Eaubonne dans le cadre du transfert de la mission Hôpital de Beauchamp sur Eaubonne (voir plus bas).

Sur le plan Ressources Humaines, ce transfert ne sera pas sans conséquence pour les collègues puisqu'ils devront participer au mouvement national pour obtenir la RAN d'Ermont « gestion publique ». Une priorité absolue leur sera accordée à cet effet. Toutefois, s'ils ne souhaitent pas suivre la mission sur Ermont, ils seront affectés à la disposition du directeur (ALD) sur la RAN de St Leu, en l'occurrence le CFIP de St Leu.

Sur le plan logistique, les collègues seront installés au 2^{ème} étage du CFIP d'Ermont à la place de l'actuel Service de Publicité Foncière (SPF) qui partira au CfiP de St Leu. Des travaux d'aménagement pour l'installation de collègues en situation de handicap seront en outre réalisés. Des places de parking supplémentaires seront aussi créées.

Sur le plan métier, le sujet concernant la caisse qui était auparavant rattachée au SIP d'Ermont Ouest a été évoqué. Elle sera désormais rattachée à la trésorerie Ermont Collectivités. Un planning de renfort à la caisse sera organisé entre les 3 SPL (l'emploi actuellement titulaire de la caisse sera transféré du SIP Ermont Ouest au SPL d'Ermont).

Concernant le déménagement, la CGT a demandé si les agents concernés pourront bénéficier d'une autorisation d'absence à cet effet. La direction a répondu qu'elle avisera au cas échéant.

La CGT a également déploré la perte du bénéfice des tickets restaurant pour les collègues qui arriveront sur le CfiP d'Ermont où existe une restauration collective, ce qui engendrera une perte financière pour certains d'entre eux.

Pour la CGT, la restauration collective est prioritaire car plus souhaitable pour l'équilibre alimentaire et la convivialité au sein d'un espace de travail. Mais les agents n'ont en effet pas à subir les conséquences d'un transfert décidé par la direction. Un assouplissement du système de composition des menus des cantines du département est à l'étude, ce qui pourrait, à terme, offrir une solution à ces collègues.

La CGT a voté contre cette opération dès lors que les fermetures de site mettent à mal le service public et qu'elles seront à l'avenir une source de suppressions d'emplois.

Concernant le transfert de la gestion de l'hôpital « le Parc » de la trésorerie de Beauchamp Taverny à la trésorerie d'Eaubonne, il s'agit aussi d'un transfert de mission. L'aspect RH est donc le même que pour le transfert au CfiP d'Ermont. A terme, le CfiP d'Eaubonne a vocation à devenir une trésorerie spécialisée « hôpital ».

La CGT a voté contre cette opération dès lors que les fermetures de site mettent à mal le service public et qu'elles seront à l'avenir une source de suppressions d'emplois.

TRANSFERT DU SERVICE DE PUBLICITÉ FONCIÈRE D'ERMONT AU CFIP DE SAINT-LEU-LA-FORÊT

Compte-rendu des représentants CGT au Comité Technique Local du 21 septembre 2015

Afin d'optimiser les locaux domaniaux du Cfiip de St Leu-la-Forêt, la direction a décidé de transférer le SPF d'Ermont au Cfiip de St Leu à compter du 1^{er} janvier 2016.

Sur le plan Ressources Humaines :

Aucun emploi n'est supprimé à l'occasion de cette réforme de structure.

Étant assimilée à une réforme de structure, cette opération ouvre donc droit aux garanties et aux priorités prévues à cet effet :

- pour les agents qui désirent suivre la mission, ils bénéficieront de la priorité absolue au mouvement national auquel ils devront participer,
- pour les agents qui ne désirent pas suivre la mission, les agents bénéficient de la garantie de maintien à résidence. Les collègues A et B seront basculés « ALD » Ermont s'ils n'obtiennent pas de poste fixe au mouvement national, mais ne bénéficient d'aucune priorité. Les collègues C resteront « gestion fiscale » sur Ermont. La CGT a demandé si les collègues pourraient demander le SIE, la direction a finalement répondu que oui, à condition de demander une mutation nationale pour passer de la mission Fiscalité personnelle à Fiscalité des Professionnels.

Concernant le déménagement, la CGT a demandé si les agents concernés pourront bénéficier d'une autorisation d'absence à cet effet. La direction a répondu qu'elle avisera au cas échéant.

Sur le plan logistique :

Les 13 postes de travail rejoindront au 2^{ème} étage les 14 déjà présents au SPF de St Leu. Les 4 imprimantes à étiquettes seront installées derrière un retour de cloison. La direction affirme que les cloisons qui seront installées éviteront les courants d'air et les nuisances sonores. Pour la CGT, ce point reste à vérifier en réel.

Les sky-dômes vont être changés (budget du programme 309). Si des zones ombragées persistent, elles seront éclairées par des radiants. Un changement des néons est envisagé.

Sur le plan métier :

Ce transfert n'a pas actuellement de conséquence sur la gestion des dossiers des 2 SPF. Toutefois, l'accueil des usagers sera assuré dans un espace commun par un agent de chaque SPF qui traitera les dossiers de la compétence de son SPF sauf en cas d'absence où il devra assurer un accueil généraliste.

Par ailleurs, au niveau de la documentation hypothécaire, les actes depuis 2007 partiront aux ESI pour être numérisés et les registres d'ordre seront transférés aux archives départementales du Val d'Oise.

La CGT a voté contre ce projet de déménagement.

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE D'ARGENTEUIL OPHLM

Compte-rendu des représentants CGT au Comité Technique Local du 21 septembre 2015

Cette fermeture est la conséquence du passage de l'Office Public HLM « AB Habitat » d'Argenteuil-

Bezons à la comptabilité de commerce au 1^{er} janvier 2016.

Aspects Ressources Humaines :

Les emplois de la trésorerie (1 A+, 1 A, 5 B et 4 C) seront supprimés après transfert des agents dans des services DDFIP de la commune d'Argenteuil.

La CGT a fortement dénoncé ce transfert de mission au privé qui met les collègues dans une situation où ils ne bénéficient d'aucune priorité de mutation. Ils bénéficieront seulement d'une garantie de maintien sur Argenteuil. A la demande de la CGT face à ce vide juridique, la direction s'est engagée à respecter leurs demandes par voie de mise en ALD, soit par voie de détachement, soit en surnombre (y compris sur le CFIP d'Argenteuil). Concernant la notion d'« A La Disposition », le directeur s'est montré rassurant : il a affirmé ne pas vouloir déplacer les agents dans tous les sens pendant cette période (*"on a conscience que les agents ont des enfants, des obligations familiales"*, etc...).

Le recensement des souhaits des agents va être fait dans les jours qui viennent.

Concernant des éventuelles demandes d'affectations « collectives » (si des collègues veulent continuer à travailler ensemble), la direction nous a répondu qu'elle examinerait les demandes avec bienveillance, mais toujours dans le respect des règles de mutation (pas de priorité)

Aspects logistiques :

Le déménagement devrait être confié à un prestataire extérieur de la profession. Les agents n'auront qu'à emballer leurs fournitures de bureau et effets personnels. Pas de manutention de dossiers par les agents. La direction n'exclue pas de demander la participation des agents de BIL (service direction), mais seulement pour d'éventuels ajustements de dernier moment. Pour la CGT, cette tâche doit effectivement être confiée à des professionnels formés.

Aspects métier :

La trésorerie sera fermée au public à compter du 1^{er} janvier 2016 (une communication devrait avoir lieu par affichage et lettres) et les agents quitteront le poste progressivement en fonction des besoins de clôture des comptes (probablement en mars 2016). La CGT sera vigilante sur ce sujet lors des CAPL correspondantes et sur la nomination des agents qui resteront pour mener les opérations de transfert et d'apurement des comptes d'imputation provisoires.

FUSION DES SIE D'ARGENTEUIL VILLE ET EXTÉRIEUR ET FUSION DES SIE DE GARGES OUEST ET EST (POUR AVIS)

Compte-rendu des représentants CGT au Comité Technique Local du 21 septembre 2015

Aspects Ressources Humaines :

Le but de ces restructurations est d'étoffer les équipes et de réduire le nombre de cadres.

Les emplois de A, B et C sont tous transférés vers la nouvelle structure. Les emplois de chefs de services des SIE de Garges Ouest et d'Argenteuil Extérieur devraient être requalifiés en A versés dans chaque SIE en qualité d'adjoints supplémentaires (3ème).

L'affectation nationale des agents ne sera modifiée, seule leur affectation locale le sera par une information de la CAP locale concernée.

Pour la CGT, le problème des vacances d'emplois, très importantes sur les SIE de Garges, ne sont pas dues « au manque d'attractivité de Garges », comme aime à l'expliquer la direction de manière fataliste. C'est une évidence, car il n'y a aucun service qui soit en sur-effectif dans le Val d'Oise. Ces vacances d'emplois sont dues au manque d'embauches : il faut un agent par poste, et pas moins. Mais le nombre d'agents recrutés chaque année est fixé de manière strictement budgétaire, et non pas en fonction du besoin des services. C'est cela, la cause des vacances d'emplois ! Il faut embaucher à hauteur des besoins des services et arrêter les suppressions d'emplois ! Pour cela, il

faut une volonté politique d'arrêter les distributions d'argent public en trains de vie de parlementaires ou en avantages pour le patronat, comme le CICE, par exemple !

Aspects métier :

Ces fusions n'auraient pas d'incidence pour les usagers professionnels. Elles auraient lieu au 1^{er} janvier 2016.

Selon la direction, « *pour Garges comme pour Argenteuil, la mise en place d'un accueil unique, d'une cellule unifiée traitant de la comptabilité et d'une cellule AVISIR commune sont des évolutions qui paraissent naturelles* ».

Pour la CGT, ces fusions n'ont rien de naturel, elles sont la conséquence des suppressions d'emplois passées et seront le vivier que la direction ponctionnera pour les suppressions d'emplois futures.

La mise en place d'une cellule AVISIR sur Argenteuil n'a rien de naturel non plus.

Voir notre compte rendu du CTL du 29 septembre 2015 au sujet du futur SIE de Garges : [Comité Technique Local du 29 septembre 2015 : fusion des SIE de Garges = mention spéciale](#)

Aspects immobiliers :

Garges : sauf changement, les 2 SIE fusionnés ne seraient pas regroupés (ils sont sur 2 étages différents). Le futur SIE s'appellera « SIE de Garges Extérieur ». Les espaces accueil commun et comptabilité commune seraient situés sur l'actuel SIE Est. Les groupes de travail à venir réfléchiront aux modalités concrètes.

Argenteuil : les 2 SIE fusionnés étant sur le même plateau, seuls quelques aménagements internes seraient nécessaires. Le futur SIE s'appellera « SIE d'Argenteuil ». Des GT doivent également avoir lieu.

DÉSIGNATION DES TRÉSORERIES EN CHARGE DES NOUVEAUX EPCI DÉFINIS PAR LE SCHEMA RÉGIONAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL (SRCI) D'ILE-DE-FRANCE (POUR AVIS)

Compte-rendu des représentants CGT au Comité Technique Local du 21 septembre 2015

La CGT a voté ABSTENTION (vote unanime des autres syndicats) sur ce point, qui a pour conséquence le redécoupage des missions entre trésoreries des communautés de communes concernées. Cette consultation des représentants des personnels n'est que formelle, puisque les décisions sont prises ailleurs.

POINT SUR LA MISE EN PLACE DES BRIGADES D'ERMONT ET LE TRANSFERT DE LA GESTION DES SUCCESSIONS AUX PÔLES ENREGISTREMENT DE CERGY ET ERMONT

Compte-rendu des représentants CGT au Comité Technique Local du 21 septembre 2015

La direction a tenu à faire un point sur ce thème. En résumé, « *dormez tranquilles, tout n'est pas parfaitement huilé, mais on accompagne* », nous dit le directeur.

Il n'empêche que le transfert de la gestion des successions au pôle Enregistrement d'Ermont suite à la fusion des FI s'est fait avec le minimum d'effectifs et aujourd'hui, le service Enregistrement a subi 2 départs, remplacés par un jeune agent. Il y a manifestement une perte de compétence sur ce service en souffrance. La direction a promis des renforts d'ERD.

DOCUMENT DE SYNTHÈSE ANNUEL (POUR INFORMATION)

Ce document s'intitule « Les services de la DDFIP du Val d'Oise en 2014 ».

Il y est mentionné un tas de choses fastidieuses.

Retenons uniquement :

- Nombre d'articles Impôt sur le Revenu : 368 951 imposables (-9,46%), 278 335 non imposables (+18,88%)

- Accueil physique :

campagne déclarative : dans les SIP 116 461 (101 196 en 2012), dans les trésoreries 43 066 (26 187 en 2012)

campagne de paiement : dans les SIP 164 120 (142 876 en 2012), dans les trésoreries 94 436 (94 428 en 2012)

- Accueil électronique dans les SIP :

campagne déclarative : 16 353 (11 708 en 2012)

campagne de paiement : 45 767 (27 328 en 2012)

- Effectifs :

emplois implantés au TAGERFIP : 113 A+, (113 en 2012), 238 A (243 en 2012), 583 B (629 en 2012), 431 C (440 en 2012). Total = 1365 agents (1427 en 2012)

QUESTIONS DIVERSES

- Étalement des remboursements d'indus sur le salaire

La CGT a demandé à la direction d'étaler au maximum les prélèvements sur salaires effectués dans le cadre de remboursements d'indus. Les agents doivent être informés et doivent avoir un recours.

La direction nous a répondu qu'elle ne maîtrisait pas tout les stades de ces prélèvements : la DDFIP du Val d'Oise ne peut agir qu'au stade du constat de l'existence d'un indu. Elle affirme qu'elle détermine dans ces cas un échéancier.

Nous faire connaître votre cas si vous êtes concernés par des remboursements fixés unilatéralement.

- Fourniture interdite de duplicata d'avis d'imposition sur Argenteuil CFIP

La CGT a rappelé que la note est incitative : les agents d'accueil doivent donner leurs codes aux contribuables pour qu'ils aillent consulter leur portail personnalisé impot.gouv, mais si la personne insiste, il faut lui faire son duplicata. La direction a reconnu que la rigidité n'était pas une solution.

- Photocopieur de l'accueil de Cergy en panne

A la demande de la CGT, la direction a répondu qu'elle allait résoudre ce problème rapidement.

- Stages présentiels de préparation aux concours le mercredi : à éviter !

La CGT a souligné que cette pratique sanctionnait les agents à 80 %, qui sont surtout des mères de familles, ce qui est une rupture d'égalité devant la formation. La direction a précisé qu'il fallait éviter le mercredi.

- Accueil d'Argenteuil CFIP : travaux à venir !

Compte-rendu des représentants CGT au Comité Technique Local du 21 septembre 2015

La direction a présenté en question diverse des plans pour le futur accueil du CFIP d'Argenteuil. Les travaux seraient réalisés en 2016 avec installation du SIP fusionné d'Argenteuil extérieur par la suite. Ces travaux consistent à faire descendre l'accueil au rez-de-jardin et à faire monter le PCE au 1^{er} étage. Le financement a été obtenu.

Pour la CGT, quel gâchis de détruire les aménagements de l'accueil d'Argenteuil, qui ne sont pas vieux et avaient été onéreux ! De plus, la perspective du dernier SIP fusionné d'Argenteuil augure

mal du devenir des petits postes de Corneilles, Bezons et Sannois. D'ailleurs, la direction ne s'en cache pas, ils seront certainement regroupés à l'horizon 2017 après le transferts des services Recouvrement Impôt au CFIP d'Argenteuil (même schéma que Beauchamp, Viarmes et Franconville).